

Zulassungsbedingungen für die Mitgliedschaft

Bei der Statutenrevision vor ein paar Jahren konnten wir uns nicht über die Zulassungsbedingungen einigen und haben diese deshalb nur in einem Anhang provisorisch geregelt.

Nach eingehender Diskussion hat sich der Zentralvorstand für folgende Abschlüsse entschieden :

- a) Master der Universität
- b) Bachelor einer Universität)
- c) Master einer Fachhochschule (auf der Liste der Rektorenkonferenz der Universitäten).

Conditions d'admission à l'ASFDU.

Dans sa séance du 23 février 2013, le comité suisse a discuté les conditions d'admission. Lors de la révision des statuts, la discussion n'avait pas abouti, entre autres en ce qui concerne les Hautes Ecoles spécialisées. Nous avions donc décidé de formuler des conditions provisoires uniquement dans un appendice.

Considérant que la promotion d'études universitaires est une spécificité de l'ASFDU, mais aussi de la montée des HES, nous avons décidé de recevoir dans nos rangs les titulaires des diplômes suivants :

- a) Master de l'Université
- b) Bachelor de l'Uni
- c) Master d'une HES selon une liste de la Conférence des Recteurs